

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Plantation de haies

Dans le cadre de son plan biodiversité climat le département de la Vendée propose, en collaboration avec la commune, un programme de plantations de haies et de bosquets pour les particuliers et les agriculteurs. Cette opération est subventionnée à 80%. Les 20% restant concernent la préparation du terrain et la plantation, ce qui veut dire que cette action est gratuite pour les personnes volontaires.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à l'accueil de la Mairie en indiquant votre nom, vos coordonnées et le linéaire à planter.

Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote aux élections ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Nous vous invitons à effectuer cette démarche le plus tôt possible car en raison des délais d'acheminement et de traitement des procurations, si la mairie ne recevait pas votre procuration à temps, vous risqueriez de ne pas pouvoir voter.

Vous avez la possibilité de remplir le [formulaire en ligne](#) avant de vous rendre obligatoirement dans une gendarmerie, un commissariat de police ou au Tribunal pour la valider.

Fermeture de la déchèterie de Chantonnay

La déchèterie de Chantonnay est actuellement fermée jusqu'à nouvel ordre en raison du dépôt d'un produit dangereux, nécessitant la mise en sécurité du site afin de protéger les usagers et les agents.

Seniors au Pays de Chantonnay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonnay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées jusqu'à mars 2026, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, [en cliquant ici](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Amicale Laïque : repas à emporter

L'Amicale Laïque de l'école publique vous rappelle qu'elle organise une vente de repas à emporter le **samedi 7 mars 2026**.

Deux menus adulte sont proposés : Burger + crêpe : 10 € ou Choucroute + crêpe : 12 €

Un menu enfant est également disponible au prix de 6 €.

La réservation **est obligatoire jusqu'au 27 février 2026**, sur le site [HelloAsso](#) ou par SMS au 06.76.17.71.93.

Les repas seront à retirer à la salle du Mitan, entre 18 h et 20 h.

POUR RAPPEL

Enquête statistique INSEE ressources et conditions de vie 2026

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise actuellement une enquête sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire.

Cette enquête porte sur "les ressources et les conditions de vie des ménages".

Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. **La participation à l'enquête est obligatoire.**

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Retrouvez des informations relatives à cette enquête sur [le site de l'INSEE](#).

Vacances d'hiver au Pays de Chantonnay

Vous cherchez des idées pour faire une activité avec vos enfants, vous gardez vos petits-enfants ?

L'Office de tourisme du Pays de Chantonnay vous propose une sélection d'activités, de sorties en famille, de visites pendant les vacances d'hiver : https://www.paysdechantonay.fr/app/uploads/2026/02/2026_OT_Livret-animations-vacances-fevrier.pdf

Pour aller encore plus loin, rendez-vous sur <https://www.vendeebocage.fr/que-faire-pendant-les-vacances-d-hiver-en-vendee-bocage>

Abbaye de Trizay : recherche de bénévoles

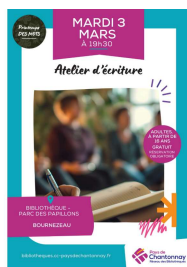
Sylvie et Laurent Blanchet, propriétaires de l'Abbaye de Trizay, recherchent des bénévoles pour les accompagner dans leur projet de renaissance des vergers de l'Abbaye.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez les contacter au 06.12.03.64.04.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation 🏡 dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr



03/03/2026

Atelier d'écriture

à la bibliothèque de Bournezeau



07/03/2026

Repas à emporter

organisé par l'Amicale Laïque



12/03/2026

Repas de printemps

organisé par l'association du Club de l'amitié



14/03/2026

Loto

organisé par l'association Passion Handisport

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.